

Nuisances Sonores

Arrêté Préfectoral du 23 Septembre 2019



POUR LES PARTICULIERS

Lundi au Vendredi : 8h00 à 12h00 / 14h00 à 20h00

Samedi : 9h00 à 12h00 / 14h00 à 19h00

Dimanche et jours fériés : 10h00 à 12h00

POUR LES PROFESSIONNELS

Lundi au Vendredi : 7h00 à 20h00

Samedis : 8h00 à 20h00

Dimanches et jours fériés : Interdit

AGENDA

Samedi 21 et Dimanche 22 Septembre 2024
Journées du Patrimoine

Place de la Mairie – 77570 LA MADELEINE SUR LOING- 01.64.28.13.28
mairie.madeleinesurloing@orange.fr - www.la-madeleine-sur-loing.fr



Editorial

Après un été contrasté dans le domaine météorologique, voici la rentrée.

Si nos agriculteurs ont souffert d'une pluviosité exceptionnelle, on ne peut pas dire que la vie politique de notre pays soit au beau fixe.

Les élections européennes, puis législatives à la suite de la surprenante dissolution de l'Assemblée Nationale, révèlent hélas les nombreuses fractures économiques et sociales dont est traversé notre pays.

Sur le plan financier on entend de soi-disant experts qui incriminent les dépenses des collectivités locales, alors que nous sommes tenus à l'équilibre budgétaire, et que les dotations ne cessent de diminuer. Il y a de quoi décourager les efforts pour assurer les services publics essentiels.

Pendant l'été, l'école de La Madeleine a fait l'objet de la réfection du sol de la salle de classe, et nous avons remplacé le chauffage de la salle communale, source d'économies. L'école accueille cette année 14 élèves de CE1, et la rentrée s'est très bien passée.

Une campagne d'entretien des routes a été réalisée, ainsi que la signalisation au sol et l'entreprise chargée des espaces verts s'efforce d'assurer leur entretien, malgré les conditions météorologiques exceptionnelles.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

Le Maire, Jean Jacques HYEST.

L'ECHO

de la Madeleine



2024-2 ETE

RETROSPECTIVE



FETE DE LA MUSIQUE

Sous les premiers rayons de soleil de l'été, le samedi 22 juin, la Fanfare Les Abeilles de Château-Landon a offert aux habitants de la commune un concert convivial et festif qui a ravi les spectateurs!!!

Mairie de La Madeleine sur Loing

Horaires d'ouverture

au public

Lundi: 17h00 à 19h00

Mardi: 8h00 à 12h00

Judi: 8h00 à 12h00

Vendredi: 17h00 à 19h00

Permanence de

M Jean-Jacques HYEST

(sur rendez-vous)

Lundi et Vendredi

de 17h00 à 19h00

28 JUIN : FETE DE L'ECOLE

C'est avec grand plaisir que nous avons assisté au spectacle des élèves de la classe de La Madeleine sur Loing, organisé par leur professeur Monsieur Arnaud VAZE, le 28 juin dernier.

A cette occasion, les enfants ont reçu un prix de fin d'année et ils ont partagé un goûter offert par la municipalité.

14 JUILLET

Comme chaque année, le 14 juillet, malgré les départs en vacances, a rassemblé petits et grands autour de jeux notamment avec la présence d'une structure gonflable. La traditionnelle cérémonie a été suivie d'un goûter. Un grand remerciement au Comité Municipal des fêtes, aux bénévoles et aux élus qui oeuvrent tant pour faire vivre ces moments de convivialité entre les habitants!!!



REPAS DE RENTRÉE

Le Comité Municipal des fêtes a organisé un repas de rentrée le Dimanche 8 septembre qui a réuni une cinquantaine de personnes à la salle municipale.



REPLACEMENT DU SURPRESSEUR ET DE L'ARMOIRE ELECTRIQUE A LA STATION DE POMPAGE D'EAU POTABLE

Cette année la commune a choisi de faire procéder aux travaux nécessaires de remplacement du surpresseur (12 454,66 € HT) ainsi que de l'armoire électrique à la station de pompage d'eau potable (13 999 € HT).



Ces travaux ont été réalisés avec soin par la SAUR qui participe financièrement dans le cadre du programme prévisionnel de renouvellement au remplacement du surpresseur à hauteur de 3 167,34 € HT.

REFECTION DU SOL DE LA SALLE DE CLASSE ET DES RADIATEURS DE LA SALLE MUNICIPALE

Durant les vacances scolaires, le sol de la salle de classe a refait peau neuve: L'entreprise LEROY SEB DECO, à Ferrières en Gâtinais, a été retenue pour un montant de 4058 € HT.

Le département a attribué une subvention, dans le cadre du Fonds d'Equipement Rural, de 50% du montant HT des travaux.



L'installation de chauffage de la salle municipale est également revue par la modernisation des radiateurs électriques:

L'entreprise DUMONT SERVICES, à La Madeleine sur Loing, a été retenue pour un montant de 3433,33€ HT.

Le département a attribué une subvention, dans le cadre du Fonds d'Equipement Rural, de 40% du montant HT des travaux.